

Anheuser-Busch InBev Annonce les Résultats Précoces de jusqu'à 2,5 milliards d'USD de Montant Total de Prix d'Achat de Trois Séries d'Obligations USD

Anheuser-Busch InBev SA/NV ("AB InBev") (Euronext: ABI) (NYSE: BUD) (MEXBOL: ANB) (JSE: ANH) a annoncé aujourd'hui les résultats précoces des offres de sa filiale Anheuser-Busch InBev Finance Inc. ("ABIFI" ou la "Société") d'acheter contre du cash toute obligation valablement offerte (et non valablement retirée) et acceptée jusqu'à un montant total de prix d'achat (excluant tout intérêt couru et non payé) de 2.500.000.000 milliards d'USD (la "Limitation de l'Offre") de trois séries d'obligations émises par la Société (les "Offres Publiques").

Ainsi qu'annoncé le 12 novembre 2018, la Société ira jusqu'à la Limitation de l'Offre pour acheter ses \$7,500,000,000 d'Obligations restantes à 2,650% dues en 2021, ses \$1,250,000,000 d'Obligations restantes à 2,625% dues en 2023 et ses \$6,000,000,000 d'Obligations restantes à 3,300% due en 2023 (ensemble, les "Obligations").

Les Offres Publiques ont été effectuée sous les termes et conditions décrites dans l'offre d'achat, datée du 13 novembre 2018 ("l'Offre d'Achat"). Les Termes non définis dans ce communiqué ont la signification qui leur est donnée dans l'Offre d'Achat.

Selon les informations fournies par Global Bondholder Services Corporation, l'agent d'offre et d'information pour les Offres Publiques, des Obligations pour un montant total de \$9,136,383,000 en principal ont été valablement offertes avant ou au moment du Moment de Participation Précoce et non valablement retirées. Ce montant inclut un montant en principal total de \$4,955,239,000 des Obligations à 2,650% dues en 2021, un montant en principal total de \$647,318,000 des Obligations à 2,625% dues en 2023 et un montant en principal total de \$3,533,826,000 des Obligations à 3,300% dues en 2023. La Date Limite de Retrait pour les Offres Publiques était fixée le 27 novembre 2018 à 17:00, heure de New York.

Les conditions de prix du Montant Total offert pour chacune des séries d'Obligations seront fixées le 28 novembre 2018 à 11:00, heure de New York. La Société annoncera combien d'Obligations de chaque série ont été acceptées à l'achat, conformément aux Niveaux d'Acceptation Prioritaire, immédiatement après fixation des conditions de prix.

Les Offres Publiques sont sujettes à certaines conditions, telle que décrites dans l'Offre d'Achat.

Les Gestionnaires de l'Offre Publique sont :

BofA Merrill Lynch

214 North Tryon Street, 14th Floor
Charlotte, North Carolina 28255
USA

A l'attention de: Liability Management Group
Collect: +1 (980) 387-3907
U.S. Toll-Free: : +1 (888) 292-0070

Deutsche Bank Securities

60 Wall Street, 2nd Floor
New York, New York 10005
USA

A l'attention de: Liability Management Group
Collect: +1 (212) 250-2955
U.S. Toll-Free: +1 (866) 627-0391

L'Agent d'Offre et d'Information pour l'Offre Publique est:

Global Bondholders Services Corporation

65 Broadway – Suite 404
New York, New York 10006

A l'attention de: Corporate Actions

Les banquiers et courtiers doivent appeler: +1 (212) 430-3774

Tous les autres, veuillez appeler le numéro sans frais: +1 (866) 470-3800

Fax: +1 (212) 430-3775 ou +1 (212) 430-3779

Restrictions à la distribution en dehors des Etats-Unis

Italie. Ni les Offres d'Achat ni aucun autre document lié à l'Offre Publique n'ont été et ne seront soumis à la procédure d'autorisation de la Commission Nationale pour les Sociétés et la Bourse (*Commissione Nazionale per le Società et la Borsa*, "CONSOB") en application des dispositions légales et réglementaires italiennes. L'Offre Publique est réalisée en République d'Italie en tant qu'offre exemptée, en application de l'article 101-bis, paragraphe 3-bis du Décret Législatif n°58 du 24 février 1998, tel qu'amendé (la "Loi Services Financiers") et l'article 35-bis, paragraphes 3 et 4 de la Réglementation CONSOB n°11971 du 14 mai 1999, telle qu'amendée, le cas échéant. Les détenteurs ou les bénéficiaires des Obligations qui sont résidents italiens ou qui sont localisés en Italie peuvent offrir les obligations en vertu de l'Offre Publique via des personnes autorisées (telles que sociétés d'investissement, des banques, ou des intermédiaires financiers autorisés à exercer de telles activités en Italie conformément à la Loi Services Financiers, la Réglementation CONSOB n°16190 du 29 octobre 2007, telle qu'amendée de temps à autre, et le Décret Législatif n°385 du 1er septembre 1993, tel qu'amendé) et en conformité avec les lois et réglementations applicables ou avec les exigences imposées par la CONSOB ou tout autre autorité italienne. Chaque intermédiaire doit respecter les lois et réglementations applicables en ce qui concerne les obligations d'informations vis-à-vis de ses clients, en relation avec les Obligations ou l'Offre Publique.

Royaume-Uni. La communication de cette Offre d'Achat et tout autre document lié à l'Offre Publique n'a été ni ne sera faite, et ces documents n'ont pas été approuvés, par une personne autorisée aux fins de la section 21 du Financial Services and Markets Act. Par conséquent, cette Offre d'Achat et ces documents ont et seront seulement distribués à et orientés vers des personnes

dans le Royaume-Uni autres que (i) des personnes au Royaume-Uni tombant dans la définition de professionnels de l'investissement (tels que définies l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Promotion Financière) Ordre 2005 ("l'Ordre de Promotion Financière"), (ii) aux personnes qui sont reprises dans l'article 43(2) de l'Ordre de Promotion Financière, en cela inclut les membres existants et les créanciers de l'Offrant, (iii) aux personnes qui sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) aux autres personnes auxquelles elle peut l'être légalement communiquée en vertu de l'Ordre de Promotion Financière.

France. L'Offre Publique n'est pas faite, directement ou indirectement, au public en République française. Ni cette Offre d'Achat, ni aucun autre document lié à l'Offre Publique n'a été ou ne sera distribué au public en France et seulement (i) les personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour le compte de tiers et/ou (ii) les investisseurs qualifiés, autres que des individus, dans chaque cas agissant pour leur propre compte et tous tels que définis dans, et conformément aux articles L.411-1, L.411-2 et D.411-1 du Code Monétaire et Financier français sont admis à participer à l'Offre Publique. Cette Offre d'Achat n'a pas été et ne sera pas soumise pour autorisation ni approbation à l'Autorité des marchés financiers.

Belgique. Ni cette Offre d'Achat ni aucun autre document lié à l'Offre Publique n'ont été soumis ni ne seront soumis pour approbation ou reconnaissance à l'Autorité des services et marchés financiers et par conséquent, l'Offre Publique ne peut être réalisée en Belgique par le biais d'une offre publique, telle que définie dans les articles 3 et 6 de la loi belge du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition (la "Loi Belge OPA") telle qu'amendée ou remplacée de temps à autre. Par conséquent, l'Offre Publique ne peut être annoncée et l'Offre Publique ne sera pas étendue, et ni cette Offre d'Achat ni aucun autre document lié à l'Offre Publique (en ce compris tout mémorandum, circulaire d'informations, prospectus ou document similaire) n'a été ou ne sera distribué ou mis à disposition, directement ou indirectement, de toute personne en Belgique, autre que des personnes qui sont des "investisseurs qualifiés" au sens de l'article 10 de la Loi Belge Prospectus, agissant pour leur propre compte. L'Offre d'Achat a été émise seulement à l'intention des investisseurs qualifiés mentionnés ci-dessus et exclusivement aux fins de l'Offre Publique. Par conséquent, les informations contenues dans cette Offre d'Achat ne peut être utilisée à d'autres fins ou transmises à toute autre personne en Belgique.

Notices légales

Ce communiqué de presse est publié uniquement à titre d'information et ne constitue ni une offre d'achat ni une sollicitation d'une offre de vendre des valeurs mobilières. Ce communiqué de presse ne décrit pas tous les termes de l'Offre Publique et aucune décision doit être prise par un Détenteur sur base de ce communiqué. Les termes et conditions de l'Offre Publique sont décrits dans l'Offre d'Achat. Ce communiqué doit être lu avec l'Offre d'Achat. L'Offre d'Achat contient des éléments d'informations importants qui doivent être lu attentivement avant qu'une décision puisse être prise à

propos de l'Offre Publique. Si un détenteur a une question relative au contenu de ce communiqué ou de l'Offre d'Achat, ou sur l'action à prendre, il lui est recommandé de se procurer un avis financier et légal, en ce compris concernant toute conséquence fiscale, immédiatement auprès de son courtier, banquier, avocat, comptable ou autre conseil indépendant financier, fiscal ou légal. Tout individu ou société dont les Obligations sont gérées par un courtier, gestionnaire, banquier, gardien, trust ou tout autre mandataire doit contacter cette personne ou entité s'il souhaite offrir ses Obligations suite à l'Offre Publique.

La Société, les Garants, les Gestionnaires ou leurs affiliés, leurs conseils d'administration respectifs, le Dépositaire et l'Agent d'Offre et d'Information, le Mandataire des Obligations ou leurs affiliées ne font aucune recommandation et n'ont exprimé aucune opinion, sur le fait que les Détenteurs doivent ou non offrir leurs Obligations, ou éviter de le faire, suite à l'Offre Publique. Chaque Détenteur doit prendre sa propre décision sur le fait d'offrir ses Obligations, et le cas échéant, sur le montant en principal d'Obligations à offrir.

La Société n'a pas déposé ce communiqué ni l'Offre d'Achat auprès de, et ils n'ont pas été revus par, une commission fédérale ou locale ou tout autre autorité réglementaire d'aucun pays. Aucune autorité n'a vérifié l'exactitude ou la véracité de l'Offre Publique, et il est illégal et potentiellement pénalement répréhensible de faire toute déclaration du contraire.

L'Offre d'Achat ne constitue pas une offre d'achat d'Obligations dans une juridiction dans laquelle, ou de toute personne vers ou de, il serait illégal de faire une offre sous les législations financières ou "blue sky" applicables. La distribution de l'Offre d'Achat dans certaines juridictions est limitée par la loi. Les personnes dont la possession de l'Offre d'Achat est requise par la Société, les Garants, les Gestionnaires et le Dépositaire et l'Agent d'Offre et d'Information, le Mandataire des Obligations doivent s'informer eux-mêmes et, le cas échéant, observer toutes ces restrictions.

Mentions Légales

Le présent communiqué de presse contient des « déclarations prévisionnelles ». Ces déclarations reposent sur les attentes et points de vue actuels du management d'AB InBev quant aux événements et évolutions futurs et sont naturellement soumises à des incertitudes et des changements au gré des circonstances. Les déclarations prévisionnelles contenues dans le présent communiqué incluent, entre autres, des déclarations liées au rapprochement d'AB InBev et de SAB et d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Les déclarations prévisionnelles sont généralement rédigées au futur ou comprennent des mots ou expressions tels que « pourrait », « devrait », « croire », « avoir l'intention », « s'attendre à », « anticiper », « viser », « estimer », « probable », « prévoir » ou d'autres mots ou expressions ayant une portée similaire. Toutes les déclarations qui ne sont pas relatives à des données historiques sont des déclarations prévisionnelles. Vous ne devriez pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles qui reflètent le point de vue actuel du management d'AB InBev sont sujettes à de nombreux risques et incertitudes au sujet d'AB InBev et sont dépendantes de nombreux facteurs, qui pour certains sont en dehors du contrôle d'AB InBev. Des facteurs, risques et incertitudes importants peuvent entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et les résultats escomptés. Ceci inclut, entre autres, la capacité à réaliser des synergies à partir du rapprochement avec SAB, les risques et incertitudes relatifs à AB InBev décrits au point 3.D du rapport annuel d'AB InBev inclus dans le formulaire 20-F (« Form 20-F ») déposé auprès de la US Securities and Exchange Commission (« SEC ») le 19 mars 2018. D'autres facteurs inconnus ou imprévisibles peuvent entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et les résultats énoncés dans les déclarations prévisionnelles.

Les déclarations prévisionnelles doivent être lues en parallèle avec les autres avertissements et mises en garde contenus dans d'autres documents, y compris le formulaire 20-F (« Form 20-F ») le plus récent d'AB InBev, d'autres rapports inclus dans le formulaire 6-K, et tout autre document qu'AB InBev ou SABMiller ont rendu public. Toute déclaration prévisionnelle contenue dans le présent communiqué doit être lue dans son intégralité à la lumière de ces avertissements et mises en garde, et il ne peut être garanti que les résultats effectifs ou les évolutions attendues par AB InBev se réaliseront ou, dans l'hypothèse où ceux-ci se réaliseraient de manière substantielle, qu'ils auront les conséquences ou effets attendus sur Anheuser-Busch InBev, ses affaires ou ses opérations. Sauf lorsque cela est requis par la loi, AB InBev ne s'engage pas à publier des mises à jour ni à réviser ces déclarations prévisionnelles, à la lumière de nouvelles informations, événements futurs ou autre.

ANHEUSER-BUSCH INBEV CONTACTS

Média

Pablo Jimenez

Tel: +1 212 573 9289

E-mail: pablo.jimenez@gmodelo.com.mx

Aimee Baxter

Tel: +1 718 650 4003

E-mail: aimee.baxter@ab-inbev.com

Ingvild Van Lysebetten

Tel: +32 16 276 608

E-mail: ingvild.vanlysebetten@ab-inbev.com

Investisseurs

Lauren Abbott

Tel: +1 212 573 9287

E-mail: lauren.abbott@ab-inbev.com

Mariusz Jamka

Tel: +32 16 276 888

E-mail: mariusz.jamka@ab-inbev.com

Jency John

Tel: +1 646 746 9673

Email: jency.john@ab-inbev.com

Investisseurs à revenus fixes

Gabriel Ventura

Tel: +1-212-478-7031

E-mail: gabriel.ventura@ab-inbev.com

Suma Prasad

Tel: +1-212-503-2887

E-mail: suma.prasad@ab-inbev.com

A propos d'Anheuser-Busch InBev

Anheuser-Busch InBev est une société cotée en bourse (Euronext : ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec des cotations secondaires à la Bourse du Mexique (MEXBOL : ANB) et à la Bourse d'Afrique du Sud (JSE : ANH) et une cotation d'American Depositary Receipts à la Bourse de New York (NYSE : BUD). Notre Rêve est de rassembler les gens pour un monde meilleur. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années. Nous avons à coeur de développer de grandes marques qui résistent à l'épreuve du temps et de brasser les meilleures bières en utilisant les ingrédients naturels de la plus haute qualité. Notre portefeuille diversifié de plus de 500 marques de bières comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois® ; les marques multi-pays Beck's®, Castle®, Castle Lite®, Hoegaarden® et Leffe® ; et des championnes locales telles que Aguila®, Antarctica®, Bud Light®, Brahma®, Cass®, Cristal®, Harbin®, Jupiler®, Michelob Ultra®, Modelo Especial®, Quilmes®, Victoria®, Sedrin® et Skol®. Notre héritage brassicole remonte à plus de 600 ans, traversant les continents et les générations. De nos racines européennes ancrées dans la brasserie Den Hoorn à Leuven en Belgique, à l'esprit innovateur de la brasserie Anheuser & Co à St. Louis aux Etats-Unis, à la création de la brasserie Castle en Afrique du Sud lors de la ruée vers l'or à Johannesburg, ou encore à Bohemia, la première brasserie au Brésil. Géographiquement diversifiés avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, nous misons sur les forces collectives d'environ 180 000 collaborateurs basés dans environ 50 pays de par le monde. En 2017, les produits rapportés d'AB InBev s'élevaient à 56,4 milliards d'USD (hors joint-ventures et entreprises associées).